BELLERIVE Réunion publique sur le plan local d'urbanisme, mardi soir

## Montpertuis au cœur du débat

Cent cinquante personnes ont participé à la réunion publique sur la révision du PLU de Bellerive, mardi soir. Les échanges entre les élus et les participants se sont cristallisés sur la reconversion du site de Montpertuis.

Estelle Dissay
estelle.dissay@centrefrance.com

lerte à la pollution qui menace Vichy, Bellerive et ses environs! » Les membres du collectif Danger Montpertuis affichaient ce slogan autour de leur cou, mardi soir, à l'occasion de la réunion publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme de Bellerive.

## La hauteur du bâti limitée à 15 mètres

Cent cinquante auditeurs assistaient à cette réunion. Parmi eux, des membres du collectif qui s'oppose au fait qu'une unité de production de bioéthanol puisse être implantée sur l'ancien site de la Manurhin, aux portes de Vichy.

Michelin est intéressé par cette ressource pour la fabrication de ses pneumatiques, et le Grand



COLLECTIF. Des membres du collectif Danger Montpertuis se sont rassemblés devant l'Espace Monzière, mardi soir, avant de participer à la réunion sur le plan local d'urbanisme. PHOTO D. PARAT

Clermont indique aussi, dans le compte rendu de ses assises de juillet 2015, que ce site « pourrait pleinement correspondre » pour l'implantation d'une raffinerie.

« Nous comprenons que ce terrain est convoité, a déclaré Christian Dufour, un membre du collectif. Mais, pourquoi les élus de l'agglomération acceptent l'implantation de cette usine de bioéthanol? »

Le collectif estime que le projet de classer le site bellerivois en zone à vocation industrielle dans le prochain PLU est un premier pas en faveur de la création de cette usine.

« Étes-vous prêts à abandonner ce projet ? », a demandé une personne présente dans la salle. « Je n'ai pas à l'abandonner, a répondu le maire (DVD), Jérôme Joannet. Ce projet, aujourd'hui, est hypothétique. À nous de trouver un projet propre, créateur d'emplois. »

La Ville affirme qu'elle souhaite donner une se-

conde vie à ce site, mais pas à n'importe quel prix. « Il n'est pas question de développer une activité polluante qui présente le moindre risque, a martelé le maire. Ça n'a pas de sens! » Et d'ajouter : « On va limiter la hauteur du bâti à 15 mètres. Cela signifie qu'il n'y aura pas de cheminées. Il n'y aura pas de pollution visuelle. Il me semble qu'on a là une garantie supplémentaire pour ne pas faire n'importe quoi sur le site de Montpertuis. » ≥